Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213502339-20260407-07042026DEL32-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE SAINT-MALO

MAIRIE
DE
QUEBRIAC

5 Rue de la Liberté 35190 QUÉBRIAC – Téléphone 02 99 68 03 52

DÉLIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL COMPTE-RENDU

Séance du 7 avril 2026 – 19H30

L'an **DEUX MIL VINGT SIX,** le **SEPT AVRIL à 19H30**, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame GAMBLIN Marie-Madeleine, maire.

Date de la convocation : 30 mars 2026
Nombre de conseillers en exercice : 19
Nombre de conseillers présents : 19
Nombre de votants : 19
Présents : Mmes MM. GAMBLIN Marie-Madeleine, GERMAIN Vincent, LEBRETON Angélique, BEQUET Philippe, FLEURY Valérie, JÉHANNIN Pierre, LE MERDY Charlotte, CARLIER Mathieu (arrivé à 19h40), SIMONNEAU Angèle, HOCHET Marylène, FONTAINE Cyrile, LEHUGER Marine, GALLI Pierre, LEMARCHAND Sylvia, GAMBLIN Julien, MEAL Sandrine, GUIHARD Samuel, MORAND Estelle.
Absents excusés : M. CROCHET Pierre,
Secrétaire de séance : M. Samuel GUIHARD

07.04.2026-DEL32 ADMINISTRATION GENERALE – ELECTION DES DELEGUES AU SI DU BASSIN DU LINON

Le Conseil Municipal,

Vu le Code général des Collectivités Territoriales,

Vu l'arrêté préfectoral portant création du Syndicat Intercommunal du Bassin du Linon,

Vu les statuts du Syndicat Intercommunal du Bassin du Linon indiquant la répartition du nombre de délégués,

Considérant qu'il convient de désigner 1 délégué titulaire et 1 délégué suppléant,

Considérant que le Conseil Municipal doit procéder, au scrutin secret et à la majorité absolue des suffrages, à l'élection des délégués. Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 035-213502339-20260407-07042026DEL32-DE

Sont candidats :

- En tant que délégué titulaire : Philippe BEQUET
- En tant que délégué suppléant : Julien GAMBLIN

Sont élus :

DÉLÉGUÉ TITULAIRE : Philippe BEQUET

DÉLÉGUÉ SUPPLÉANT : Julien GAMBLIN

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE
Marie-Madeleine GAMBLIN, maire de Québriac

